

140304

Al-Khuṣūṣ

Al-Khuṣūṣ est un village ancien, précédemment appelé *Khuṣūṣ `Ayn Shams*. Les sources arabes classiques dans lesquelles a été mentionné sont : *al-Qawânîn* (Règles de gouvernement) d'*Ibn Mammâtî* (m. 606/1209) ; *al-Mushtarik* (Toponymes homonymes désignant des lieux différents) de *Yâqût* (m. 626/1229) ; *Tuḥfa^t al-irshâd* (Le guide précieux dans la connaissance des pays ; manuscrit, anonyme et sans date, postérieur au VII/XIII^e s.) ; *al-Tuḥfa* (Toponymes d'Égypte) d'*Ibn Jî`ân* (m. 885/1480).

Dans le *Dictionnaire* de Ramzi, *al-Khuṣūṣ* était au nombre des villages anciens de *markaz Shibîn al-Qanâṭir*, relevant de *mudîriyya^t al-Qalyûbiyya* (Mohammed Ramzi, *Dictionnaire géographique*, 1945).

Puis, le village d'*al-Khuṣūṣ* a été intégré au *markaz* d'*al-Khânka*, après avoir été détaché à cet effet de *markaz Shibîn al-Qanâṭir*, par un décret du ministère de l'Intérieur du 18 décembre 1947, stipulant d'instituer *markaz al-Khânka* constitué de 19 villages (*qurä*) détachés de *markaz Shibîn al-Qanâṭir* et de la localité de *Musturud* détachée de *markaz Qalyûb* (JO n° 118 et du 25 décembre 1947).

Le 6 février 1957, le village de *`Arab Abû Ṭawîla* était détaché de celui d'*al-Khuṣūṣ*, de *markaz al-Khânka*, par un décret de *mudîriyya^t al-Qalyûbiyya* (JO n° 18 du 28 février 1957). Dans le recensement de 1960, il était intégré à *qism al-Maṭariyya* (Caire).

Le 18 décembre 1997, un *qism* rattaché au village d'*al-Khuṣūṣ* était institué par le décret du ministère de l'Intérieur n° 11888 de 1997, sous le nom de *qism al-Khuṣūṣ*, avec les contours administratifs suivants :

- Au nord, des limites superposées à celles des villages d'*al-Manayya* et *Siryâqûs*
- Au sud : *al-Tir`â* (canal) *al-Tawfîqiyya*
- À l'est : *Masah al-Ṭawâyla*
- À l'ouest : *Tir`â<sup>t</sup> al-Ismâ`iliyya* (JO n° 288 du 18 décembre 1997).